



HAL
open science

Introduction

Louis-Patrick Bergot, Pauline Guéna, Marie Piccoli-wentzo, Adeline Sanchez

► **To cite this version:**

Louis-Patrick Bergot, Pauline Guéna, Marie Piccoli-wentzo, Adeline Sanchez. Introduction. *Questes : revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, 2022, Trier, classer, organiser Ordonner le monde au Moyen Âge, pp.8 - 25. 10.4000/questes.5889 . hal-03859614

HAL Id: hal-03859614

<https://hal.science/hal-03859614v1>

Submitted on 18 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

Journée d'étude 1 - Trier, classer, organiser | 2022
Trier, classer, organiser

Introduction

Louis-Patrick Bergot, Pauline Guéna, Marie Piccoli-Wentzo et Adeline Sanchez



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questes/5889>

DOI : [10.4000/questes.5889](https://doi.org/10.4000/questes.5889)

ISSN : 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Pagination : 8-25

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Louis-Patrick Bergot, Pauline Guéna, Marie Piccoli-Wentzo et Adeline Sanchez, « Introduction », *Questes* [En ligne], Journée d'étude 1 - Trier, classer, organiser | 2022, mis en ligne le 31 janvier 2022, consulté le 23 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questes/5889> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questes.5889>

Introduction

**Louis-Patrick BERGOT, Pauline GUÉNA,
Marie PICCOLI-WENTZO, Adeline SANCHEZ***

Dans un colloque organisé en 2005, Natacha Coquery, François Menant et Florence Weber abordaient la question des rationalités pratiques en invitant à se pencher sur « les répercussions symboliques de la multiplication de l'écrit [...], la ritualisation de la transaction et la modification des rapports sociaux qu'elle conditionne¹ ». Ce faisant, ils prolongeaient une réflexion sur les liens entre les aspects pragmatiques et les inscriptions socio-culturelles des productions étudiées, alors largement constituées de productions scripturaires². Il s'agissait entre autres d'explorer le versant médiéval des théories de Jack Goody, c'est-à-dire les effets d'un usage croissant de l'écrit propre aux sociétés du Moyen Âge central puis tardif³. Plusieurs questionnements étaient abordés : le développement de différentes techniques de l'écrit allait-il de pair avec une transformation des processus cognitifs associés, favorisant l'effort de liste,

* Les éditeurs tiennent à remercier les institutions qui ont rendu possible la tenue des journées d'étude : à Sorbonne Université l'ED 1, le Centre Roland Mousnier (UMR8596) et l'EA 4349 ; à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne l'ED 441 et l'EA 4100. Nos remerciements vont également à Frédérique Lachaud et Élisabeth Crouzet-Pavan pour leur soutien au cours du processus éditorial.

¹ *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, dir. Natacha Coquery, François Menant et Florence Weber, Paris, Éd. Rue d'Ulm, 2006, p. 21.

² Pour un exemple non scripturaires issu de ce colloque, voir notamment l'article de Ludolf Kuchenbuch, « Les Baguettes de taille au Moyen Âge : un moyen de calcul sans écriture ? », *ibid.*, p. 113-142.

³ Jack Goody, *La Raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, trad. Jean Bazin et Alban Bensa, Paris, Éditions de Minuit, 1979 ; *id.*, *The Logic of writing and the organization of society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

de classement, et plus largement d'abstraction ? À quel moment et de quelle manière ces techniques s'étaient-elles mises en place ? Comment pouvaient-elles être rapprochées de transformations socio-culturelles de fond ?

Ces axes de recherche héritaient de travaux en cours depuis plusieurs décennies au sein des études médiévales. En effet, la question centrale posée par Jack Goody – celle des effets anthropologiques de la multiplication de l'écrit dans différentes sociétés – bénéficiait dans ce long millénaire du Moyen Âge occidental d'un terrain d'expérimentation d'une profondeur chronologique appréciable. C'est autour d'un renouveau des études sur la scripturalité et les cultures de l'écrit que s'est donc concentrée l'attention des chercheurs⁴. Cependant, l'ampleur de la question posée, appelée à être examinée à travers ses prolongements possibles dans différents champs de la politique, de la production ou de la pensée, peut aussi servir de fil rouge à une exploration transdisciplinaire d'œuvres et artefacts médiévaux variés. De même qu'un programme de recherche récent invitait à multiplier les cas d'étude autour de l'objet-liste⁵, on peut alors proposer d'examiner de manière croisée d'autres formes de tri, de classement et d'organisation qui traversent et travaillent différents objets médiévaux parvenus jusqu'à nous, comme les témoins matériels d'un monde qui perçoit, pense et ordonne selon des logiques dont on cherche

⁴ Concernant le passage du « linguistic turn » au renouveau des études sur l'écrit comme produit d'un processus historique, voir la mise au point de Pierre Chastang, « L'Archéologie du texte médiéval », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°2, 2008.

⁵ Voir le programme POLIMA (ANR 2014-2017) et les ouvrages qui en sont issus : *Le Pouvoir des listes au Moyen Âge, t. 1 : Écritures de la liste*, dir. Claire Angotti, Pierre Chastang, Vincent Debais, Laura Kendrick, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 ; *t. 2 : Listes d'objets, listes de personnes*, dir. Étienne Anheim, Laurent Feller, Madeleine Jeay, Giuliano Milani, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020. On renverra également à : *Entre les mots et les choses : listes médiévales*, dir. Olivier Biaggini, Philippe Guérin, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2021.

encore à éclairer les dynamiques et les évolutions, derrière l'impression de produit fini.

Difficile, malgré tout, de faire complètement l'économie d'une chronologie scandée par la montée en puissance de l'écrit, qui structure progressivement la société, de la cour des papes et des princes jusqu'à l'atelier des artisans et artistes, mais conditionne aussi en grande partie notre connaissance de cette société. Bien qu'on n'en finisse pas de poser la question de l'origine, quelque chose se joue clairement dans ce développement de l'écrit au cours du Moyen Âge central, à mi-chemin entre la Renaissance carolingienne et la réforme grégorienne. Pourtant, pour élaborer cette chronologie, la matérialité même des textes reste notre point d'entrée principal, avec toutes ses limites, puisque la perte probable des papyrus altimédiévaux – dont la durée de vie dépasse rarement 250 ans – ainsi que d'une majorité de la documentation de l'époque, limite à ce jour les approches quantitatives de cette explosion de l'écrit⁶. D'autres objets peuvent alors nous éclairer sur ce qui se joue au cours des VI^e et VII^e siècles moins connus. Telles ces mosaïques de la péninsule italienne, où les livres des évangélistes se ferment de plus en plus souvent, selon un motif iconographique nouveau qui suggère que, si l'écrit se maintient certainement plus qu'on ne l'a cru dans certains lieux de pouvoir, et même dans certaines sphères de la société laïque, l'accès général à cette technologie s'abaisse probablement⁷.

⁶ Dario Internullo, « Du papyrus au parchemin. Les origines médiévales de la mémoire archivistique en Europe occidentale », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2019, vol. 3, n°4, p. 521-557. Concernant les enjeux de l'approche quantitative : Paul Bertrand, « À propos de la révolution de l'écrit (X^e-XIII^e siècle). Considérations inactuelles », dans *Médiévales*, 2009, vol. 56 : *Pratiques de l'écrit*, dir. Étienne Anheim, Pierre Chastang, p. 75-92.

⁷ Voir Armando Petrucci, « La Concezione cristiana del libro fra VI e VII secolo », *Studi Medievali*, 1973, vol. 14, p. 961-984. Pour le maintien de l'écrit dans le quotidien des laïcs : *The Settlement of disputes in Early Medieval Europe*, dir. Wendy Davies, Paul Fouracre, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 ; Alice Rio, « Les

La réalité documentaire actuelle fait donc des productions du long Moyen Âge central, adossées à la croissance économique occidentale puis à l'ajout du papier au parchemin, les témoins d'une vraie transformation documentaire et sociale. En effet cette chronologie, fixée dans les années 1970-1980⁸, associait dès l'origine questions matérielles et socio-culturelles. En 1996, Patrick Geary en était à montrer comment la sélection de documents réalisée à la fin de l'époque carolingienne avait été déterminée par les motivations à la fois administratives et symboliques des institutions comme des chroniqueurs, donnant lieu à une mise en forme de l'histoire parvenue jusqu'à nous qui soit « un reflet à leurs yeux convenable de l'ordre divin dans les activités humaines »⁹. Aujourd'hui, on perçoit de mieux en mieux comment ce processus de réécriture par la sélection et la classification s'est opéré à plusieurs échelles du pouvoir, de l'âge féodal à la montée des États, dans les milieux ecclésiastiques comme laïques¹⁰, tandis que des formes variées d'écriture se multipliaient dans la vie quotidienne de différentes strates sociales à partir du XIII^e siècle¹¹.

formulaires pratiques de l'écrit dans les actes de la vie quotidienne », *Médiévales*, 2009, vol. 56, *op. cit.*, p. 11-22.

⁸ Parmi les travaux pionniers : Armando Petrucci, « Scrittura e libro nell'Italia altomedievale », *Studi Medievali*, ser. 3, vol. 10, n° 2, 1969, p. 157-214. Michael Clanchy, *From memory to written record, England, 1066-1307*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

⁹ Patrick Geary, *Mémoire et oubli à la fin du premier millénaire*, trad. Jean-Pierre Ricard, Paris, Flammarion, 1996, élément cité p. 262.

¹⁰ On reverra à quelques jalons récents : *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge : formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, dir. Xavier Hermand, Jean-François Nieuws et Étienne Renard, Paris, École des chartes, 2012 ; Pierre Chastang, *La ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII^e-XIV^e siècle) : essai d'histoire sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 ; Filippo de Vivo, Andrea Guidi, Alessandro Silvestri, « Archival transformation in Early Modern Europe », *European History Quarterly*, vol. 46, 2016, p. 421-434 ; *Écritures grises : les instruments de travail des administrations, XII^e-XVII^e siècle*, dir. Arnaud Fossier, Johann Petitjean, Clémence Revest, Paris/Rome, École des Chartres/École française de Rome, 2019.

¹¹ Paul Bertrand, *Les Écritures ordinaires : sociologie d'un temps de révolution documentaire (entre royaume de France et Empire : 1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

Or dès le début des années 1990, Malcolm Parkes, s'intéressant à la révolution documentaire qui court du XI^e au XIV^e siècle, avait souligné à quel point les transformations visibles des modes d'écriture pouvaient se retrouver dans plusieurs types de production. En particulier, il montrait que des textes destinés à des usages différents, pragmatique ou littéraire, en latin ou en vernaculaire, déployaient des formes comparables d'accumulation et d'ordonnement. Tels le *Decameron* ou les *Canterbury Tales*, où il décelait l'influence des compilations scolastiques¹². Derrière ces décalques de forme et de parfois fond, on retrouve des scripteurs polyvalents. Les notaires en sont une figure identifiée de longue date, Armando Petrucci ayant notamment fait de Pétrarque et de Boccace les héritiers de normes notariales alors en formation ; tandis que l'on continue aujourd'hui à explorer les interactions unissant, plus largement, la culture humaniste et les techniques pratiques et intellectuelles des administrations en voie de complexification¹³. Au fur et à mesure qu'on avance vers le Moyen Âge tardif, d'autres usagers de l'écrit, pour certains formés ou gravitant autour des mondes universitaires ou plus généralement urbains, sont également capable de jouer de formes scripturaires et littéraires apparemment figées, comme le topos de la liste, pour faire au contraire œuvre de création personnelle¹⁴.

Notre monde universitaire actuel rend bien sûr ces parallélismes plus facilement repérables au sein de catégories désormais identifiées comme des champs spécifiques. Mais l'écrit au sens large ne saurait être le seul

¹² Malcolm Parkes, *Scribes, Scripts and Readers: Studies in the Communication, Presentation and Dissemination of Medieval Texts*, London, Hambledon press, 1991, exemple cite p. 61.

¹³ Voir : Armando Petrucci, « Minuta, autografo, libro d'autore » dans *Il Libro e il suo testo*, dir. Cesare Questa, Renato Raffaelli, Urbino, Università degli studi di Urbino, 1984, p. 299-414 ; Clémence Revest, *Romam veni : Humanisme et papauté à la fin du Grand Schisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021.

¹⁴ Madeleine Jeay, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature médiévale (XII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 2006.

domaine concerné par ces multiples jeux de transfert, volontaires ou spontanés, qui viennent sous-tendre l'ordonnancement de productions a priori distinctes. D'ailleurs, on le sait, l'écrit est en soi un champ qu'on serait en peine de border précisément, tant sont fréquentes ses interactions avérées avec l'oralité, ses irruptions sur des supports gravés et peints, ou plus largement ses entremêlements variés avec des images¹⁵.

Le rapport entre écrit et image peut ainsi servir de point d'entrée à certains questionnements. Ces rapports sont notoirement étroits, les spécialistes des cultures graphiques ayant de plus souligné très tôt à quel point les textes eux-mêmes étaient mis en forme selon des codes esthétiques, mais aussi pratiques soumis à de fortes évolutions historiques¹⁶. Il est à ce titre symptomatique que le respect d'un document ancien, donnant lieu à une copie voulue comme identique, puisse pourtant créer un effet visuel nouveau, en s'insérant sur un support ou dans une organisation graphique profondément renouvelée à quelques décennies ou siècles de distance¹⁷. Dans bien des cas, le parallélisme entre ordonnancement d'un texte et d'une image est de même intentionnel et porteur de sens. On peut par exemple penser à ces « pages tapis » qui, dans les Évangiles insulaires, produits en Angleterre après la conquête normande, préparent le lecteur/regardeur à aborder le texte comme un véritable « *textus* », c'est-à-dire un objet tissé¹⁸. Ou à cette mosaïque du début du XII^e siècle, dans l'abside de Saint Clément à Rome, dans laquelle

¹⁵ Sur ce dernier point, voir Sandrine Hériché-Pradeau et Maud Pérez-Simon, « Du texte à l'image et de l'image au texte : en pratique et en théorie », dans *Quand l'image relit le texte : regards croisés sur les manuscrits médiévaux*, dir. Sandrine Hériché-Pradeau, Maud Pérez-Simon, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2013, p. 11-38.

¹⁶ Voir notamment Armando Petrucci, « Lire au Moyen Âge », *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. 96, n°2, 1984, p. 603-616.

¹⁷ Jessica Berenbeim, *Art of documentation : documents and visual culture in Medieval England*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 2015.

¹⁸ Laura Kendrick, « Visual texts in post-conquest England », *Cambridge Companion to Medieval England*, dir. Andrew Galloway, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 149-171.

on voit jaillir sous la croix centrale une vigne qui structure tout l'espace au sein duquel se répartissent personnages et symboles, transformant cette œuvre en un exemple de « *machina memorialis* », face à laquelle les chanoines étaient invités à recomposer les histoires connues, au demeurant, par les textes partagés¹⁹.

Le rapport entre image et texte, qu'il est toujours délicat de qualifier sans tomber dans le modèle du rapport de force, peut encore se faire plus organique. Par exemple lorsque l'image prend une fonction de support classificateur, en schématisant d'une façon visible – d'appréhension plus aisée – ce que le texte portait de manière intelligible²⁰. Il est alors intéressant de se demander dans quelle mesure les siècles mêmes que l'on identifie comme le moment de triomphe de l'écrit ne correspondent pas également à l'élaboration de nouvelles formes mixtes, donnant à l'image et à l'appréhension visuelle par la forme, un rôle accru par rapport à la lecture linéaire. En témoignent par exemple les diagrammes scolastiques qui se multiplient en marge ou en plein texte des écrits universitaires, synthétisant et recombinaient de longs paragraphes associés²¹. Jean-Claude Schmitt, étudiant la multiplication des diagrammes, mais aussi des figures de différentes sortes tout au long d'un XII^e siècle élargi, proposait même de voir cette époque comme un moment de transition d'une « image vision »

¹⁹ Stefano Riccioni, « Les listes dans le discours visuel du Moyen Âge italien : le cas de Rome aux XI^e-XII^e siècles » in *Le Pouvoir des listes au Moyen Âge. t 1, op. cit.*, p. 61-90. Pour le lien entre écrit et image dans les mécanismes de mémorisation, voir Mary J. Carruthers, *The Book of memory: a study of memory in medieval culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990 ; *id. The Craft of thought: meditation, rhetoric, and the making of images, 400-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

²⁰ De nombreux exemples ont récemment été mis en valeur à travers le projet porté par Naïs Virenque, Sergi Sancho Fibla et Antoine Pâris, *Trames arborescentes. Modalités, caractéristiques et efficacité de dispositifs organisationnels et arbre ou en arborescence*.

²¹ Ayelet Even-Ezra, « Listes et diagrammes scolastiques. Une première approche de leurs mises en page, thèmes et fonctions », trad. Marie Marchandea dans *Le Pouvoir des listes. t. 1, op. cit.*, p. 91-116.

vers une « image lecture »²². Il soulignait d'ailleurs que dans ces mêmes décennies s'imposait la représentation du Créateur comme « Dieu-architecte », signe que ces changements de la culture graphique, visuelle et cognitive au sens large, ne sont pas sans incidence sur l'évolution d'autres représentations qu'il nous incombe encore d'éclairer, du cosmologique jusqu'au social.

Que nous disent ces quelques exemples de croisements entre des productions médiévales différentes ou mixtes, qui toutes trient et classent des informations pour leur conférer un sens particulier ? On peut proposer certaines pistes qui traversent plusieurs champs de la recherche et sont fréquemment associées aux formes d'ordonnement observées. Au premier rang desquelles s'impose la question de la mémoire, qu'il s'agisse de créer une mémoire symbolique ou économique, individuelle ou collective. Au point que le terme même de mémoire revient dans différents outils et œuvres, du livre de comptes de Colin Lormoye, tailleur parisien du Moyen Âge tardif²³, jusqu'à ces nombreux « *memoriali* » au cœur des « écritures grises » qui se multiplient dans les administrations en développement de l'Occident²⁴. Mary Carruthers l'avait déjà souligné en se référant surtout aux œuvres spirituelles des communautés monastiques : la mémoire fonctionne comme un domaine fortement travaillé par des normes culturelles et sociales, et permet donc sans cesse de recomposer les savoirs, mais aussi de composer des groupes sociaux. On retrouve certains de ces phénomènes dans les processus de mise à l'écrit pragmatique, par

²² Jean-Claude Schmitt, « Les images classificatrices », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1989, vol. 147, p. 311-341, voir p. 313 ; *Penser par figures : du compas divin aux diagrammes magiques*, Paris, Arkhê, 2019.

²³ Julie Claustre, *Faire ses comptes au Moyen Âge : les mémoires de besogne de Colin de Lormoye*, Paris, Les Belles Lettres, 2021.

²⁴ Voir les remarques introductives dans *Écritures grises : les instruments de travail des administrations, XII^e-XVII^e siècle*, *op. cit.*

exemple des chartes aux cartulaires²⁵, mais aussi de mise en forme artistique, par exemple du texte sacré à l'œuvre religieuse. Dans tous ces cas, la collection et l'exposition d'éléments donnés pour mémoire ne sauraient être neutres : elles transmettent à travers une sélection et un ordonnancement choisis et, ce faisant, elles véhiculent aussi une manière spécifique d'ordonner.

La seconde piste pourrait alors découler de la première, en voyant dans ces processus variés et évolutifs d'ordonnancement le signe ou le moteur de recompositions du corps social à différentes échelles. Jack Goody, voyait dans la montée en puissance de l'écrit un moyen de fixation de normes universalisantes ainsi que d'un maillage politique plus étroit. Il n'est pas anodin, alors, que certains historiens de l'écrit aient vu dans les élaborations administratives des XI^e-XIV^e siècles un moyen de renforcement du contrôle social entraînant à plus long terme une « dépersonnalisation des rapports sociaux²⁶ ». Tandis qu'à plus fine échelle, la construction partagée de ce qu'on pourrait appeler des techniques de préservation et d'ordonnancement de l'information permet aussi de faire émerger de nouveaux groupes sociaux, qui partagent alors un ensemble de textes, de normes graphiques, mais aussi d'aspirations à une dignité renforcée. L'exemple des notaires a déjà été invoqué, mais certaines analyses propres aux médecins, ou encore marchands suggèrent des conclusions comparables, en analysant l'élaboration de codes graphiques ou, dans le

²⁵ Voir notamment Pierre Chastang, « Des Archives au codex : les cartulaires comme collections (XI^e-XIV^e siècle) », dans *Le Moyen Âge dans le texte : cinq ans d'histoire textuelle au Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris*, dir. Benoît Grévin, Aude Mairey, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 25-43.

²⁶ Pierre Chastang, *La Ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier, XII^e-XIV^e siècle : essai d'histoire sociale*, op. cit., p. 419.

cadre de commandes comme de créations, de codes artistiques à la limite entre efficacité pratique et représentation de soi²⁷.

Enfin, le troisième élément de réflexion porte plus spécifiquement sur les formes du tri et du classement telles qu'on peut les observer à l'époque médiévale. Comme le suggèrent les définitions ci-dessous, l'ordre et l'ordonnement, plus encore que l'organisation, sont peut-être les points d'entrée les plus appropriés pour examiner la mise en forme des œuvres et des productions médiévales, où pointe souvent l'idée d'une transcendance plus que d'une inscription dans un schéma fonctionnel global²⁸. Néanmoins cette distinction est ténue et appelle certainement à être examinée en fonction des domaines étudiés. Dans la continuité de ces questionnements, c'est moins l'aspect extraordinaire de certaines technologies innovantes de classement, ou de certaines œuvres qui les appliquent, que les manières proprement ordinaires de trier, de classer et d'ordonner, que l'on propose d'examiner ici. À travers ces manières communes de structurer le réel se pose en effet la question des formes d'intelligibilité d'un monde pensé et construit en commun.

Les contributions de ce recueil cherchent donc à comprendre les rationalités qui ont présidé aux modes de production et d'utilisation des objets étudiés. Les listes et les ordonnancements sont pris dans des usages partagés à plus ou moins long terme. De leur production à leur exposition, ou éventuellement à leur mise en archives, les objets étudiés s'inscrivent eux-mêmes dans des rationalités en évolution. Lit-on un tableau, une liste

²⁷ Parmi des bibliographies vastes, voir les publications récentes : *Écritures médicales : discours et genres, de la tradition antique à l'époque moderne*, dir. Laurence Moulinier, Marilyn Nicoud, Lyon, CIHAM Éditions, 2019 ; Laurent Feller, « Les écritures de l'économie au Moyen Âge », *Revue historique*, vol. 693, 2020, p. 25-65. On pourrait étendre cette analyse à d'autres activités, Julie Claustre soulignant par exemple que le recours du couturier Colin de Lormoye à un format livre pour organiser ses comptes est peut-être lié au prestige de cet objet dans les sociétés médiévales. Julie Claustre, *Mémoires d'un artisan parisien*, *op. cit.*

²⁸ Voir les définitions ci-dessous.

de rois ou les signes du Jugement dernier, dans le même ordre au Moyen Âge central et au Moyen Âge tardif, d'une communauté de lecteurs à une autre ? Différents modes d'appréhension existent face à une production. C'est pourquoi nous proposons de distinguer trois niveaux d'étude.

Pour commencer, de quelle manière les images et les textes sont-ils agencés ? En embrassant dans un même ouvrage des études de cas variées, issues de productions artistiques, religieuses, scientifiques ou pratiques, nous chercherons à comprendre quels modèles de structure permettent de décrire l'agencement des œuvres médiévales. Dans les écrits comme dans les représentations visuelles, les listes sont omniprésentes. Il devient alors intéressant d'examiner l'action de *tri*, pour penser, au-delà de l'énumération formelle, tout ce que cette dernière omet ou élimine dans sa forme finale. Du tri, la frontière est donc mince avec le *classement*, qui relève également de l'effort de liste, mais en induisant une volonté de catégorisation, suivant des critères intellectuels ou pratiques²⁹. *Ordonner*

²⁹ Rappelons que trier vient du latin « *tirare* », et a d'abord le sens de « broyer » au VI^e siècle. En ancien et moyen français, trier est employé au sens de « choisir parmi un ensemble et séparer ces éléments », chez Benoît de Saint Maure, Brunetto Latini ou dans les traductions d'Aldebrandin de Sienne. Par extension, il prend le sens de répartir dans des textes de droit dès 1363. Quand le terme trier est convoqué, sont souvent mentionnés les termes énumération, énumérer et lister, liste. Or si le terme trier est attesté pendant la période médiévale avec un sens proche de celui qu'on lui porte actuellement, tout comme énumération et énumérer, il n'en est pas de même pour les termes lister et liste, la forme catalogue semblant être privilégiée. Le terme de liste et son dérivé verbal lister, issu du latin médiéval « *lista* » (bordure), sont d'abord attestés aux sens de « bande ou bordure d'ornementation » et « orner, décorer somptueusement ». Ce n'est qu'à partir de 1567 que se rencontre la première occurrence de liste au sens de « série de noms ou de choses inscrits les uns à la suite des autres ». Au terme de liste dans le sens de recensement, sans qu'il y ait la volonté d'une distribution particulière, répondent les termes d'inventaire, de répertoire, ou encore d'énumération. Le terme de catalogue se distingue. La première attestation française de ce terme apparaît au XIII^e siècle dans le *Trésor* de Brunetto Latini. Il s'agit d'un emprunt issu du bas latin « *catalogus* » au sens de « énumération, liste ». Enfin, les formes énumération et « annumérer » se rencontrent à la fin du Moyen Âge, dès 1480, dans le sens d'énoncer les parties d'un tout. *FEW : Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, dir. Walther v.

correspondrait alors à un classement disposant chaque élément par rapport à une conception unifiée du tout, dans une normalisation du monde présentée comme idéale³⁰. Ordonner serait donc un acte visant à conférer à un ensemble une structure et une forme intelligible ou perceptible, qui permette également d’appréhender cette norme et de s’y conformer. Ainsi, *Ordonner le monde* au Moyen Âge revient souvent à l’appréhender selon le bon ordre instauré par le divin. Dans cet ensemble de définitions emboîtées, l’*organisation* ne serait pas, alors, la forme d’agencement la plus aboutie, mais plutôt une structure située dans un autre champ cognitif. En effet, nous proposons ici d’entendre l’organisation comme une disposition cohérente de différents éléments constituant bien un tout, mais qui, contrairement à l’ordonnement, n’existerait pas en lien avec une

Wartburg, Basel, Zbinden, 1966, XIII-2 tritare et XVI 470a lîsta ; *TLFi : Trésor de la langue française informatisé*, ATILF-CNRS & Université de Lorraine, entrées : trier, tri, lister, liste, inventorier, inventaire, répertoire, répertoire ; *DMF : Dictionnaire du moyen français*, version 2015 (DMF 2015). ATILF-CNRS & Université de Lorraine, entrées trier, tri, annométrer, énumération.

³⁰ On peut établir un parallèle entre les termes classement et ordre, ordonnancement. Le mot classement est une création par dérivation suffixale tardive, puisqu’il ne serait attesté qu’à partir de 1784, dans le domaine maritime. Les formes classe et classer sont antérieures. Classer se rencontre dans les domaines juridico-politiques, au sens de *polis*, avec pour équivalent sémantique régulariser, régler. La classe renvoie à la catégorisation, à la mise en rang. Ainsi, les formations lexicales sur la base class-, de « *classis* », se rencontrent dès le début du XVI^e siècle dans des milieux tels que le domaine maritime et militaire, mais aussi celui de l’enseignement. Par ailleurs, la forme issue du composé latin, « *classificare* », classifier se développe parallèlement, à partir du XVI^e siècle, dans le domaine de la rhétorique, puis de la théologie, avec les sens d’« établir (un texte) selon des classifications » et de « classer, répartir en classes ». Le terme organisation s’est d’abord employé à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle au sens d’« agencement des parties du corps », dans les *Problemata Aristotelis* d’Évrard de Conty qui, dans cette même œuvre, use du verbe organiser au sens de « chanter ». Notons, en effet, que la forme verbale organiser se rencontre au début du XV^e siècle avec le sens d’« agencer », mais aussi de « disposition physique ou morale », avec des emplois propres aux domaines de la musique, de la médecine, mais aussi de la théologie. Nous pouvons donc envisager la présence des sèmes d’agencement et de disposition, en parallèle de ceux liés à la voix et à l’organe phonatoire, présent en musique comme en médecine. FEW II-1 : *classis* et VII, 409a : *organum* ; *TLFi* entrées : classe, classer, classement, classifier, classification et organisation, organiser ; *DMF* entrées : classe, classer et organisation, organiser.

norme pensée comme transcendante. Là où le meilleur des ordres est le bon ordre, la meilleure des organisations serait la plus fonctionnelle.

Dans un deuxième temps, les œuvres examinées peuvent être utilisées pour s'interroger sur les choix et les motivations de leurs producteurs, qu'ils soient scribes, artisans ou, dans une certaine mesure, commanditaires. Les manières d'agencer relèvent de pratiques communes, propres au milieu social, à l'activité exercée ou bien encore, à la situation géographique. Cependant, par leur régularité ou leur singularité face aux normes en usage, les œuvres invitent à prendre en compte les acteurs et la manière dont ils intègrent, utilisent et recomposent les modes d'agencement propres à leur milieu. Dans les écarts aux normes structurelles de l'époque se lisent les intérêts économiques, sociaux ou intellectuels des acteurs, mais aussi leurs compétences de composition ou de recomposition.

Enfin, dans un dernier temps, la question de la variation et du choix des acteurs sera posée à plus large échelle. En effet, les écarts d'une production à l'autre ne tracent pas que des préférences individuelles, ils suggèrent aussi des spécificités, des tendances ou des évolutions dans les manières de percevoir et d'ordonner le monde. La façon d'ordonner des écrits pragmatiques peut par exemple avoir un effet performatif direct sur le microcosme social concerné. Les écrits scientifiques dictent de même des modes d'appréhension des corps et des phénomènes naturels. De manière moins évidente, mais sans doute tout aussi efficace à long terme, la structure donnée à un texte religieux ou à un tableau peut transformer le rapport au monde et à son expérience. Il s'agit donc de chercher à comprendre les raisons explicites ou les rationalités profondes à l'origine de certains types d'agencement. L'accumulation de cas d'étude permet alors de se demander dans quelle mesure la rationalité qui préside à la

création d'un objet – copié ou créé, scripturaire ou plastique, visuel ou sonore – nous renseigne sur les formes de rationalité propres à une société.

Pour répondre à ces questionnements, les études de ce recueil s'attachent à examiner différents types d'énumérations. Puisque le tri, le classement et l'ordonnancement ont été abondamment pratiqués par les médiévaux, ces pratiques renvoient, parfois de manière réflexive, à la façon dont les hommes et les femmes du Moyen Âge se sont servis des objets qu'ils ont eux-mêmes façonnés, dans un but privé ou public. Les contributions qui suivent permettent donc d'abord, de mettre en exergue une classification, puis de montrer la manière dont sont élaborés les différents objets qui classent et ordonnent, et enfin elles valorisent les variations et les mouvances que ces ensembles peuvent subir.

Ainsi, Joanna Augustyn examinait dans la revue d'état du *Livre des manières* d'Étienne de Fougères, la manière dont la catégorie des femmes se trouvait déclassée³¹, tandis qu'Élise Haddad propose de déterminer, à travers l'étude d'un portail roman, la place de la *bestia* dans l'ordonnancement du monde. Ces deux études invitent à déceler les signes qui induisent la mise à l'écart, à partir d'un objet qui se veut organisationnel, au sein des structures sociales ou religieuses du monde médiéval. Effectivement, les mises en ordre médiévales ont pu intégrer à travers une pratique ordonnatrice, des jeux d'écart aux normes. Cette observation se retrouve dans la contribution de Yoan Boudes, qui propose une analyse de la matière zoologique des reptiles exposée dans l'encyclopédisme médiéval. Dans la même optique, bien que dans un champs différent, Marie Piccoli-Wentzo démontre que le désordre qu'implique le lieu sauvage dans la peinture du XV^e siècle fonctionne

³¹ Voir la communication orale donnée lors des Journées d'étude des 16 et 17 juin 2017 : Joanna Augustyn, « Classer pour déclasser : la femme comme l'état le plus bas dans le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères ».

comme une réponse à l'intelligibilité mathématique de la représentation de la cité. On peut alors lire ce premier ensemble de contributions comme des travaux abordant deux pôles opposés des classifications et, permettant, à travers la mise en valeur de l'inclusion et de l'exclusion, de réfléchir aussi au paradoxe de l'inverse, du contraire et de la réciproque.

Dans un deuxième temps, six contributions examinent les différentes manières et les diverses motivations par et pour lesquelles les médiévaux ont construit des outils organisateurs. Sergi Sancho Fibla précise, à travers deux exemples de l'image littéraire de l'*arbor*, la manière dont l'écriture permet, au sein de structures arborescentes, une pratique de classification menée dans les milieux monastiques et humanistes. Or cette activité fait écho au grand apport des encyclopédistes médiévaux, qui s'emploient à classer le monde, y compris dans son ambivalence, comme Alice Laforêt le démontre pour le cas particulier des arbres. Les deux formes étudiées se rapprochent donc par la volonté de rendre compte d'un monde plus compréhensible, dans des domaines allant de la théologie aux sciences de la nature. Qui plus est, ces pratiques peuvent aussi correspondre à des élaborations d'ordonnement personnelles et localisées, comme en témoignent les études menées sur des productions écrites très différentes par Mélanie Dubois Morestin et par Meyssa Ben Saad. M. Dubois Morestin montre comment Jean Teisseire, marchand avignonnais, a inventé une méthode archivistique privée lui permettant, au quotidien, de tenir les comptes de son commerce. Tandis que M. Ben Saad revient sur la manière dont le célèbre savant Al-Ġāhiz a cherché à questionner, et parfois aussi à modifier, l'organisation connue du monde vivant, en faisant la part belle à ses propres observations. Ces adaptations de modèles antérieurs se rencontrent également dans d'autres productions scripturaires, et notamment dans l'usage de procédés rhétoriques tel que l'effet de liste. Ce dernier aspect est valorisé dans deux études où le recours à la liste répond

à des visées différentes : esthétique d'une part, comme le suggère Nicolas Garnier qui dévoile les ressorts sonores et comiques du *Roman de Renart*, et scientifique d'autre part, comme le montre Adeline Sanchez qui analyse un aspect de la composition universitaire dans les traductions françaises du *Lilium medicine* de Bernard de Gordon. Pris ensemble, ces six cas d'étude démontrent à quel point le tri, le classement et l'ordonnancement sont aussi des édifices personnels, qui valorisent l'esprit et l'entreprise de leurs artisans, tout en interpellant le lecteur, le regardeur ou tout observateur qui s'attarde, peu ou prou, devant une telle création et, se laisse alors transporter intellectuellement ou physiquement par l'expérience permise par ses sens ou par son imagination³².

Enfin, un troisième ensemble de contributions est consacré à la classification et ses variations. Tout d'abord, deux contributions considèrent la manière dont se fait la sélection. Tandis que Thomas Lacomme procède à un examen du processus de conservation et d'élimination dans certains cartulaires champenois du XIII^e siècle, Louis-Patrick Bergot analyse la malléabilité d'une liste littéraire au cours de sa transmission manuscrite, en étudiant le cas particulier des Quinze Signes du Jugement dernier d'après la version de Pierre le Mangeur. Dès lors, à l'identification d'une possible liste d'origine s'ajoute le souci des objectifs ultérieurs, qu'il s'agit de déduire des remaniements, innovations ou restitutions présents dans les énumérations secondaires. Cette fluctuation d'une mise en ordre sans cesse revue se combine avec un réordonnancement motivé par l'apparition de nouveaux enjeux, souvent ponctuels, qui s'imposent aux exécuteurs. Cette dernière piste est explorée par les contributions de William Trouvé et de Thalie Balayn. En effet,

³² Pour l'usage du mot regardeur, nous nous référons à la célèbre déclaration de Marcel Duchamp : « Ce sont les regardeurs qui font les tableaux ». Marcel Duchamp, *Duchamp du signe. Écrits*, Paris, Flammarion, 1975, p. 247.

W. Trouvé interroge la classification comme outil de contrôle du monde à travers les listes de rois du haut Moyen Âge occidental, tandis que T. Balayn montre les nuances que subissent les fidèles, protégés sous le manteau de la *Vierge de miséricorde* dans les peintures à fresque du Dauphiné et de l'ancien duché de Savoie au Moyen Âge tardif. Ces deux exemples dépeignent, à plusieurs siècles de distance, deux méthodes qui chacune à leur manière ont cherché à influencer des évolutions politiques et sociales à différentes échelles. Ces perspectives, issues de cas d'étude singuliers, pourront à leur tour être comparées avec d'autres œuvres, dans un dialogue transdisciplinaire permanent, d'autant plus nécessaire qu'il a aussi constitué leur contexte de production.

Dès lors qu'il s'agit de trier, de classer et d'ordonner des éléments, la création fonctionne en effet par une réélaboration opérée à partir d'œuvres et de textes passés³³. Littéralement, il s'agit d'absorber ou d'ignorer les éléments issus d'une vaste culture partagée, fondée sur une tradition visuelle et textuelle, mais aussi sur tout un système mémoriel. Or dans les sociétés médiévales, où l'autorité du passé est gage de fiabilité, les œuvres sont inscrites d'autant plus volontiers – et d'autant plus explicitement – dans ces chaînes d'autorités³⁴. Pourtant, les compilations remaniant des corpus partagés n'en inventent pas moins des formes nouvelles. Les listes aux éléments inconstants, les cartulaires réordonnant les documents antérieurs, les cartes du monde appuyées sur des informations puisées dans les livres ou dans l'expérience des vivants :

³³ Qu'il nous soit permis de renvoyer à *Créer. Créateurs, créations, créateurs au Moyen Âge*, dir. Élise Banjenec, Florian Besson, Sarah Delale, Julie Pilorget, Paris, Sorbonne Université Presses, 2019.

³⁴ *L'Autorité du passé dans les sociétés médiévales*, dir. Jean-Marie Sansterre, Roma, École française de Rome, 2004. Pour des exemples de jeux avec ces usages, voir également *Questes*, n° 38 (*Obsolète, désuet, anachronique*), dir. Sarah Delale, Maxime Fulconis, Mathias Sieffert, 2018.

toutes ces œuvres sont autant de productions qui, en rebattant des cartes communes, permettent de préserver l'ancien tout en créant du neuf.